

# BIBLIOGRAPHIE

---

## BULLETIN CRITIQUE

### HISTOIRE GÉNÉRALE

(ANTIQUITÉ ET MOYEN AGE)

GUSTAVE JÉQUIER, *Histoire de la civilisation égyptienne, des origines à la conquête d'Alexandre (Bibliothèque générale, lettres, sciences, arts)*. Paris, Payot et C<sup>ie</sup>, s. d. [1913], 330 p. (19×13 cm.) : 265 gr. — Aucun ouvrage n'est plus digne que celui-ci du nom de précis. Tout chargé de faits, il reste clair, grâce à la disposition symétrique des chapitres et aux transitions, soigneusement observées, qui relient une phase à l'autre. L'absence de notes prouve que tous les matériaux ont été assimilés par l'auteur avant qu'il opérât sa synthèse reconstitutrice d'une civilisation considérable, et qu'il n'a éprouvé aucun besoin d'alourdir son exposé par la mention de faits insuffisamment interprétés. Le lecteur qui cherchera des références exactes aux sources et aux travaux d'érudition n'aura qu'à se laisser guider par la bibliographie. D'abondantes illustrations rendent la lecture aussi attrayante qu'instructive. Bref, nous ne connaissons aucune introduction meilleure à l'égyptologie.

Sa lucidité, son objectivité ne sont pas les seuls mérites de ce travail. Il réagit très heureusement contre le préjugé tant de fois exprimé, selon lequel l'Égypte aurait donné l'exemple unique d'une civilisation immuable à travers son immense histoire. Avec une maîtrise qui se traduit tantôt en rigueur, tantôt en ingéniosité, l'auteur s'attache à différencier les caractères des périodes successives à l'époque légendaire ; la phase archaïque ; l'âge thinite (4.000-3.400 environ) ; l'ancien Empire (3.400-2.200 env.) ; le Moyen-Empire (2.200-1.500 env.) ; le Nouvel-Empire (1.500-332). Dans chacune de ces divisions, il nous est montré tour à tour l'évolution historique, la transformation dans le caractère des monuments, les progrès de la civilisation. En conséquence, le tableau de cette civilisation apparaît moins simple qu'on n'était accoutumé à le considérer, mais singulièrement plus intelligible, et nous n'en comprenons que mieux, dans ses multiples modalités, le rayonnement du génie égyptien qui a tant contribué, aux diverses époques, à susciter, puis à transformer la culture grecque.

Souhaitons que la série de publications de haute vulgarisation, œuvres de connaisseurs éprouvés, qui s'ouvre par le présent livre, nous donne maints ouvrages composés dans cet esprit. — P. MASSON-OURSEL.

FR. VON BISSING, *Die Kultur des alten Aegyptens*, mit 58 Abbildungen. Leipzig, Quelle und Meyer, 1913, VIII, 22 et 87 p. in-8°. — Ouvrage d'excellente vulgarisation, digne d'intérêt pour les égyptologues eux-mêmes, ce livre, né de conférences faites par le professeur de Munich à l'université de Salzburg, se recommande par la richesse de documentation en un petit volume, et par la clarté de l'exposé. L'État, la société, la littérature et la science, l'art, la religion de l'antique Égypte, dans son immense évolution, sont analysés de la façon la plus nette et la plus vivante. 22 pages d'illustrations nous présentent, parmi diverses œuvres de statuaire célèbres, certaines curiosités appartenant à la collection de l'auteur. Un tableau chronologique fait saillir la divergence qui, séparant von Bissing de Meyer et de Breasted, le fait rejeter en un passé plus lointain, les principaux événements antérieurs à la 18<sup>e</sup> dynastie. Le chapitre consacré à la littérature et à la science est particulièrement précieux : tandis que beaucoup de travaux sur la civilisation égyptienne escamotent ou effleurent à peine ces matières, von Bissing y consacre plus de 30 pages, soit des proportions trois fois plus grandes qu'aux autres sections ; il fournit des extraits de la littérature et réagit contre les assimilations téméraires que d'aucuns ont hasardées relativement aux affinités entre l'esprit égyptien et l'esprit grec. — P. MASSON-OURSEL.

LE P. J. MESNAGE, *Romanisation de l'Afrique : Tunisie, Algérie, Maroc*. Paris, Gabriel Beauchesne, 1913, VIII-228 pp. in-8° (avec 2 cartes). — Ce travail n'a été entrepris, dit la Préface, que pour donner un fondement plus solide à une étude sur l'« Évangélisation de l'Afrique », qui est l'objectif principal de l'auteur. Il l'a donc accompli d'abord pour lui-même, mais il a sagement fait d'en communiquer au public les éléments et les résultats. Il nous donne ainsi ce qu'on ne trouverait pas ailleurs sous un format réduit et à un prix modeste : des informations précises sur l'occupation romaine de cette contrée. Très au courant des recherches anciennes et récentes, des publications locales, où l'on se noierait aisément, il résume utilement l'état de nos connaissances ; et comme les erreurs sont rares, nous possédons là un répertoire précieux de menus faits, que complètent une carte très claire et un index des noms géographiques. L'auteur examine, pour finir, jusqu'où atteignit l'assimilation des indigènes, et conclut, comme ses devanciers, qu'elle fut très réduite, temporaire, ne toucha qu'un nombre infime de sujets. Rome n'essaya pas de civiliser les Africains ; elle avait compris l'âme berbère, fermée et méfiante ; elle se borna à ne point repousser ceux qui se rapprochaient d'elle par amour-propre ou par intérêt. — Victor CHAPOT.

J.-W. JEUDWINE, *The first twelve centuries of british story*. Londres, Longmans, Green et C<sup>ie</sup>, 1912, LX-436 pp., in-8°. — Le livre de M. Jeudwine

est un bon résumé de l'histoire des îles britanniques considérées dans leur ensemble pendant les douze premiers siècles de l'ère chrétienne ou plus précisément de l'année 56 à l'avènement de Henri II (1154). L'auteur a insisté avant tout sur les traits communs à l'histoire des divers pays qui, aujourd'hui, forment la Grande-Bretagne, sur leurs rapports avec le reste de l'Europe, sur l'effet de la christianisation et les conséquences politiques et sociales des invasions romaines, saxonnes, scandinaves et normandes, dont les apports successifs ont contribué à donner aux îles britanniques leur physionomie particulière. Des cartes et quelques tableaux généalogiques permettent de suivre facilement un exposé, qui est lui-même d'ailleurs fort clair et facile à lire. — Louis HALPHEN.

LEONARDO OLSCHKI, *Paris nach den altfranzösischen nationalen Epen. Topographie Stadtgeschichte und lokale Sagen*. Heidelberg, Carl Winter, 1913, xviii-314 p., in-8°, 3 grav. et 4 plans. — On sait combien sont fréquentes dans les Chansons de geste les mentions de Paris et de ses divers monuments. Une note de Gaston Paris (*Romania*, XI, p. 11), quelques indications éparses dans les *Légendes épiques* de M. J. Bédier en laissaient prévoir l'intérêt. M. Olschki a eu l'heureuse idée de les rechercher — la tâche était rendue facile par la *Table des noms propres* de M. E. Langlois — et de les grouper d'après les quartiers auxquels elles se rapportent. On doit regretter qu'il se soit souvent borné à faire de simples renvois ou de trop brèves citations. Un recueil complet de ces textes, accompagné de rapides commentaires et d'une table détaillée, aurait été plus utile que le livre qu'il nous offre. M. Olschki a voulu indiquer et interpréter lui-même ce que les chansons de gestes apportent de nouveau à notre connaissance du Paris des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Mais il est visible que l'histoire et même la topographie de cette ville ne lui sont pas des plus familières : beaucoup des conclusions auxquelles il parvient ne sauraient être admises, ainsi l'existence d'un très ancien pont, qui se serait appelé le *Pont premier*, est plus que douteuse ; dans le vers de *Gui de Nanteuil* où il serait cité, M. Olschki prend, semble-t-il, le mot *premier* à contre-sens, et il ajoute des considérations vraiment trop hasardées pour être prises au sérieux (pp. 153-160). — Il aurait d'ailleurs fallu déterminer dans quelle mesure les Jongleurs peuvent nous renseigner sur le Paris de leur époque ; sans doute lorsqu'ils parlent de Notre-Dame, du Châtelet ou du Petit Pont, ils visent les monuments que leurs contemporains connaissaient sous ces noms ; il ne s'en suit pas que la moindre indication sur le plan du Palais ou le porche de Saint-Martin-des-Champs doive être tenue comme tout à fait précise et exacte ; les chansons de geste ne font-elles pas bien souvent croître des oliviers aux bords de la Seine ? L'introduction où M. Olschki traite cette délicate question — si elle témoigne d'une prompte diffusion en Allemagne des idées et des beaux livres de M. Bédier — reste assez confuse et peu probante. Ce travail, malgré des défauts trop certains, sera utilement consulté, et sur quelques points — notamment sur l'enceinte de Philippe-Auguste — il offre des données qui méritent d'être retenues. — Jean MORIZE.

## HISTOIRE DES INSTITUTIONS

PAUL ALLARD, *Les origines du servage en France*, Paris, Gabalda, 1913, in-18, 332 p. — M. A. a groupé en volume ses intéressants articles de la *Revue des questions historiques* sur les transformations de l'esclavage du iv<sup>e</sup> au x<sup>e</sup> siècle. Le gros défaut de cette étude est d'être presque exclusivement juridique, car on n'y voit pas abordée l'étude des causes positives de la disparition de l'esclavage. Du moins, M. A. montre bien la coexistence, aux iv<sup>e</sup>-v<sup>e</sup> siècles, du servage et de l'esclavage, peu différents l'un à l'autre. La distinction est faite à nouveau à l'époque carolingienne, où se stabilise la situation des serfs et des esclaves. M. A. fait un emploi considérable du capitulaire de *villis* : connaît-il les réserves faites par Dopsch sur l'utilisation de ce texte? — G. B.

ANDRÉ ARTONNE, *Le mouvement de 1314 et les chartes provinciales de 1315*. (Université de Paris, *Bibliothèque de la Faculté des lettres*, XXX). Paris, Alcan, 1912, in-8, 235 p. — M. Artonne projette sur un épisode du xiv<sup>e</sup> siècle français des lumières abondantes : on sait que la levée de l'impôt pour l'ost de Flandre, opérée contrairement aux coutumes provinciales, en 1314, détermine dans les provinces françaises un mouvement de protestation presque général. C'est ce mouvement qu'étudie en détail M. Artonne en le suivant depuis ses origines, en Bourgogne, dans toutes ses manifestations locales, et particulièrement en Artois. Il semble avoir raison en affirmant que ce mouvement n'a pas eu proprement un caractère de réaction féodale ; les chartes accordées aux confédérations nobiliaires ont toutefois comme objet de ramener les fonctionnaires royaux aux pratiques en usage au temps de saint Louis, et d'établir la double sanction du serment des fonctionnaires et des enquêtes régulières. Pour être complet, M. Artonne eût dû suivre l'exécution de ces textes dans les années qui suivirent 1315. Dans les limites qu'il lui a assignées, son travail, extrêmement probe, semble épuiser la matière. — G. B.

GEORGES HUISMAN, *La juridiction de la municipalité parisienne de Saint Louis à Charles VII* (*Bibliothèque d'histoire de Paris*), Paris, Leroux, 1912, in-8, XIII-261 p. — Dans ce travail, M. Huisman a amorcé les études qu'il compte poursuivre sur la vie urbaine de Paris au moyen-âge. Son introduction est consacrée aux origines et à l'évolution de la municipalité parisienne, qui, constituée dans la seconde moitié du xiii<sup>e</sup> siècle, se développa assez vite, grâce à la protection des rois, désireux de concurrencer le commerce normand de Rouen : née de la hanse séquanais, il était fatal que la juridiction de cette municipalité possédât un caractère essentiellement économique ; aussi manifeste-t-elle son action principalement en matière de mesurage des denrées, de police des marchandises, de police de la navigation. Devenue un véritable tribunal de commerce, la municipalité a vu surgir devant elle la concurrence du Châtelet et du Parlement de Paris ; elle a



maintenu, somme toute, sa compétence, et l'on peut même dire qu'en perdant, dans la crise du xv<sup>e</sup> siècle, une partie de ses prérogatives politiques, d'ailleurs peu nombreuses, elle a fortifié son pouvoir juridictionnel.

Cette évolution délicate d'un organisme administratif et judiciaire a été suivie par M. Huisman avec un souci d'érudition minutieuse et la préoccupation louable d'éclairer les problèmes par des rapprochements prudents et des généralisations synthétiques. — G. B.

W. STUBBS, *Histoire constitutionnelle de l'Angleterre*, édition française avec introduction, notes et études historiques inédites par CH. PETIT-DUTAILLIS. Traduction du texte anglais par G. LEFEBVRE. Tome II. Paris, Giard et Brière, 1913, VIII-925 pp., in-8. — Avec ce tome II MM. Lefebvre et Petit-Dutaillis entament la traduction de la partie la plus solide et la moins vieillie de l'ouvrage de Stubbs, celle qui est relative aux trois derniers siècles du moyen âge (sur le tome I, voir la *Revue*, t. XIV, p. 106). Le présent volume embrasse à lui seul toute la période de luttes et de revendications politiques et sociales qui s'étend depuis la concession de la Grande Charte, en 1215, jusqu'à l'avènement des Lancastre (1399). C'est une de celles que M. Petit-Dutaillis connaît le mieux. Aussi les notes qu'il a ajoutées au texte de Stubbs sont-elles peut-être encore supérieures en précision à celles du premier volume. Il a même souvent réussi à donner en quelques lignes toute la substance des travaux les plus importants consacrés depuis une vingtaine d'années en Angleterre à quelques questions que Stubbs avait traitées d'une manière insuffisante.

En outre, comme au tome I<sup>er</sup>, il a fait suivre la traduction d'études additionnelles qui, pour n'être cette fois qu'au nombre de deux, n'en occupent pas moins près de 150 pages et qui sont du plus vif intérêt pour l'histoire constitutionnelle anglaise. La première (p. 757-849) est un substantiel mémoire sur la « forêt », c'est-à-dire sur les immenses régions du territoire anglais, situées ou non dans le domaine royal, mais où le souverain se réserve le droit exclusif de chasse et qui sont, à cet effet, soumises à une législation spéciale et particulièrement sévère, en vue de la conservation du gros gibier et des bois qui l'abritent. M. Petit-Dutaillis expose comment l'extension de cette « forêt » (soit directement par ses produits, soit indirectement grâce aux amendes imposées à ceux qui la violaient) devint de bonne heure pour les rois anglais un puissant et redoutable moyen de fiscalité, contre lequel la nation chercha de toutes ses forces à se défendre en obtenant des garanties constitutionnelles, dont la célèbre « charte de la forêt » (1217) est le principal monument.

Dans la seconde « étude additionnelle » (p. 850-898), M. Petit-Dutaillis reprend, pour le mettre au point, le mémoire qu'il avait publié il y a quinze ans sur les causes et les caractères généraux du soulèvement des travailleurs anglais en 1381. Il prouve avec beaucoup de clarté que ce soulèvement est né à la fois des habitudes anarchiques prises durant la guerre avec la France, des surcharges d'impôts occasionnées par cette guerre et surtout d'une profonde crise économique consécutive à la terrible peste

noire qui dévasta l'Angleterre en 1348-1349 et en 1361 et qui, après avoir privé le pays de la moitié de sa population, amena par contre-coup un renchérissement considérable du prix de la main-d'œuvre et de graves bouleversements dans les rapports sociaux. Ainsi qu'il le dit fort bien, « la révolte de 1381 a été comme une liquidation de toutes les haines » ; et de là vient sa violence en même temps que son incohérence : ce fut une révolution sociale, mais sans programme nettement défini et sans chef véritable. Aussi n'eut-elle en fin de compte d'autre résultat que de permettre aux travailleurs de prendre une conscience plus claire de leurs ressentiments sans parvenir à faire cesser le malaise qui, à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, pesait sur toute la société anglaise. — Louis HALPHEN.

SÉVERIN CANAL, *Les origines de l'intendance de Bretagne*, Essai sur les relations de la Bretagne, avec le pouvoir central. Paris, Champion, 1911, in-8, 244 pp. — Si l'histoire de l'administration des intendants a souvent été étudiée dans ces dernières années, il n'en a pas été de même de la fameuse question de leurs origines, pour laquelle on s'est jusqu'à présent contenté de renvoyer à l'ouvrage, devenu classique, de M. Gabriel Hanotaux (*Origines de l'institution des intendants des provinces*, 1884). Il faut donc féliciter M. Canal d'avoir entrepris de faire à une province déterminée, — et l'une des plus intéressantes, la Bretagne, — l'application des idées autrefois développées par M. H. Sa monographie, substantielle, appuyée sur un grand nombre de documents inédits, se signale en outre à l'attention par une remarquable sûreté de méthode et une maîtrise du sujet qu'on souhaiterait de rencontrer souvent à égal degré.

Ce n'est guère que dans les dernières années du xvi<sup>e</sup> siècle que l'on voit apparaître en Bretagne des représentants du pouvoir royal chez lesquels il soit possible de reconnaître quelques-uns des pouvoirs des futurs intendants. Maîtres des requêtes de l'hôtel ou conseillers d'État, ces représentants sont chargés de missions momentanées telles que surveiller l'application de l'édit de pacification de Saint-Germain, réformer certains abus, et surtout tâcher d'obtenir de l'argent de la province. Ce qui caractérise leurs fonctions, c'est avant tout son caractère accidentel. Il faut des événements extraordinaires tels que les guerres de religion pour motiver leur envoi, et une fois leur tâche accomplie, ils disparaissent sans laisser de trace. Concurrément avec ces commissaires à missions spéciales se développe cependant une autre catégorie d'envoyés du roi dont les pouvoirs présentent déjà un caractère général plus accentué : ce sont les intendants d'armée. Chargés de la justice, de la police, et dans une certaine mesure de l'administration des finances de la province, conseillers du commandant en chef, il ne manque véritablement à leurs pouvoirs que le caractère de permanence pour faire d'eux de véritables intendants. Ce caractère, le gouvernement va essayer de le leur donner à partir de l'année 1634, date qui fut, comme on sait, longtemps assignée comme celle de la création des intendants, et qui, en réalité, marqua seulement une réorganisation et un essai de généralisation de l'institution. C'est à partir de ce moment que

l'on voit apparaître en Bretagne de véritables intendants, c'est-à-dire des commissaires royaux à pouvoirs généraux et permanents. Mais il manque encore à l'institution, pour être définitivement assise, la continuité. Devant l'hostilité du Parlement, le pouvoir central doit en effet renoncer momentanément à ses tentatives. C'est ce qui explique que les intendants ne se succèdent d'abord qu'avec un certain intervalle. Comme l'a cependant fort judicieusement mis en lumière M. Canal, il ne faudrait pas voir dans cette seule hostilité la cause de l'absence de régularité des intendants. Il n'est pas douteux en effet qu'à ce moment même l'institution n'a pas encore trouvé dans l'esprit même des dirigeants sa forme définitive, et que le pouvoir royal ne considère pas encore l'intendant comme un rouage régulier et permanent de l'administration.

Pour compléter le tableau des pouvoirs des intendants, il restait à parler du rôle qu'ils furent amenés à jouer vis-à-vis des États. C'est l'objet de la troisième partie du livre consacrée à l'étude des « commissaires extraordinaires ». M. Canal introduit ici une distinction entre les *commissaires extraordinaires* proprement dits, délégués en vue d'une ou de plusieurs affaires déterminées et les *commissaires extraordinaires* aux États. Même après l'établissement définitif des intendants on continuera à envoyer en Bretagne des commissaires extraordinaires en missions momentanées pour le règlement de diverses affaires. A ceux-ci les intendants empruntèrent certains de leurs pouvoirs. Quant aux commissaires aux États, ils se substituèrent purement et simplement à eux. A partir du moment où l'intendant est devenu un fonctionnaire régulier, c'est lui qui en qualité de premier commissaire sera chargé de faire voter le don gratuit et de communiquer aux États les ordres du roi. Ainsi se termine le dernier stade, l'évolution qui peu à peu a abouti à centraliser entre ses mains tous les pouvoirs de la province.

Un certain nombre de pièces justificatives, comprenant entre autres diverses commissions d'intendants, complète l'ouvrage. — René GIRARD.

ALBERT CROQUEZ, *La Flandre wallonne et les pays de l'intendance de Lille sous Louis XIV*. Paris, Champion, 1912, ix-451 pages, in-8. — La province de Lille ou, comme on disait, la France wallonne fut définitivement réunie à la couronne par Louis XIV en 1667 ; l'occupation hollandaise, de 1708 à 1713, n'y eut, en effet, qu'un caractère provisoire : elle ne fut pas ratifiée par les traités et n'y laissa aucun souvenir durable. C'est entre ces deux dates (1667-1708), qui comprennent les quarante premières années de la domination française, que s'enferme l'étude, documentée et attachante, de M. A. Croquez.

Cet ouvrage est divisé en trois parties. — La première rapporte les opérations militaires de la conquête (la campagne de 1667 et la paix d'Aix-la-Chapelle ; les campagnes de 1676 et 1677 et la paix de Nimègue) ; elle établit les limites territoriales de l'intendance (les châtellenies de Lille et de Douay, Tournay et le Tournésis, la verge de Menin, « pays » auxquels il faut ajouter, à partir de 1678, Condé et ses dépendances, Bouchain et sa châtellenie,

Valenciennes et la Prévôté-le-Comte, Cambrai et le Cambrésis) ; elle nous donne enfin les biographies de Michel Le Peletier et de Dugué des Bagnols, administrateurs remarquables, largement investis de la confiance des ministres, et aussi hommes de goût et de forte culture classique (Le Peletier emportait en voyage Cicéron, Horace, Tacite, « meubles courants » qui le suivaient partout). — Dans la deuxième partie, on trouvera un exposé des institutions de la Flandre wallonne et des pays réunis à l'intendance de Lille : l'administration et les finances, la justice, le régime des métiers et du commerce, l'état ecclésiastique, — tout le mécanisme d'une organisation singulièrement complexe est démontré avec méthode, analysé avec clarté. — La troisième partie est consacrée, à l'étude de « l'intendant ». Après avoir indiqué « les caractères généraux de la fonction », M. C. examine successivement l'intendance de justice, l'intendance de finances et l'intendance de police. Il termine par un chapitre sur les pouvoirs militaires, particulièrement considérables en ces années agitées, qui furent attribués à l'intendant de Flandres<sup>1</sup>.

C'est précisément à l'administration des fonctionnaires français, — administration faite de tact et de prudence, — qu'est due l'assimilation, si rapide qu'elle en paraît surprenante<sup>2</sup>, de la Flandre durement conquise. Le peuple avait des mœurs publiques et des habitudes séculaires, qui avaient survécu à bien des siècles et à bien des guerres. Il y tenait par-dessus tout. « Au premier rang, ainsi que le rappelle M. Henri Cochin dans une élégante et substantielle préface, étaient ces institutions municipales, ces corps d'échevinage que l'on appelait le *Magistrat*, et où se succédaient presque de père en fils les membres des mêmes familles, au point de former une vraie aristocratie. Et de quels droits ne jouissaient pas ces officiers municipaux, qui tenaient à la fois lieu de conseillers communaux, d'officiers ministériels et de jurés civils et criminels ? Ayant droit de basse et de haute justice, ils étaient maîtres des biens et de la vie des citoyens, — et cela sans appel. » L'administration de Louis XIV ne pouvait pas admettre de pareils droits, et en fait elle ne les toléra pas. Elle ne pouvait pas ne pas être centralisatrice, et elle le fut nettement. Mais cela se fit sans brusquerie, et l'on vit subsister jusqu'à la Révolution toute une série d'usages, de droits, de libertés communales, propres au pays. D'ailleurs les intendants sont avant tout des « hommes d'affaires » dans cette région dont l'activité commerciale, industrielle, agricole fait toute la vie : les

1. Le roi répartit ses conquêtes de Flandres entre deux intendances : celle de la Flandre wallonne, de beaucoup la plus importante par sa richesse et sa situation ; celle de la Flandre maritime, dont le siège était à Dunkerque. En 1713, ces deux intendances furent réunies en une seule, ayant son siège à Lille. — Le présent ouvrage, n'est que la première partie d'un travail plus considérable que M. C. a d'ailleurs l'intention de continuer.

2. M. C. ne semble pas avoir fait état — encore qu'il la cite (p. 20, n. 2) — de la chronique lilloise du contemporain Chavatte, ouvrier sayetteur, qui manifeste par une foule de détails sa préférence pour la domination espagnole (Chavatte écrit de 1657 à 1693). — Cf. A. Levé, *Un ouvrier lillois au XVII<sup>e</sup> siècle* (Bulletin de la Société de Géographie de Lille, avril 1911, pp. 195-218).

droits de douanes sont abaissés, certains même supprimés ; de grands travaux sont accomplis, comme l'agrandissement de Lille en 1670, l'exondation des prairies de Condé et des bords de la Scarpe, le percement du canal de Lille à Douai. En écoutant les remontrances de ses nouveaux sujets et en assurant la prospérité de leur commerce, Louis XIV sut bien commander et se faire obéir quand il il avait commandé : telle est la conclusion à laquelle aboutit cette monographie régionale, qui forme « une contribution nouvelle à l'histoire du droit public français. »

En appendice, M. C. reproduit les principaux extraits des papiers Le Peletier, qu'il a eu la bonne fortune de retrouver aux Archives de la petite localité de Belœil près d'Ath en Belgique : 73 « pièces justificatives », échelonnées de 1668 à 1683, nous donnent une idée de cette précieuse correspondance échangée entre l'intendant de Lille et des ministres tels que Le Tellier, Louvois, Colbert, etc. — Louis VILLAT.

F. LE LAY, *Histoire de la ville et communauté de Pontivy au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Essai sur l'organisation municipale en Bretagne. Paris, H. Champion, 1911, 396 p. in-8. — M. Le Lay a dépouillé avec conscience les archives municipales et départementales et c'est presque exclusivement d'après ces sources inédites qu'il nous retrace en détails l'histoire de la ville et de la communauté de Pontivy. L'histoire politique aura naturellement peu de choses à prendre dans cette étude. On doit néanmoins signaler dans cet ordre d'idée le rôle joué par la communauté au moment de l'effervescence bretonne de 1788 : d'abord hésitante elle finit par se rallier, mais avec prudence, au mouvement. L'année suivante elle fut au moment de la convocation des Etats généraux l'une des premières à réclamer le vote par tête. L'histoire économique et sociale de Pontivy, et surtout son histoire administrative, sont heureusement plus riches. Au point de vue social on trouvera des renseignements intéressants sur la composition de la population, l'importance et l'état des différentes classes, les coutumes et mœurs. — Mais les chapitres qui ont sans contredit le plus de portée, les plus riches de faits, sont ceux relatifs aux impôts. C'est seulement dans des études de détails comme celle-ci, appuyées sur des documents de première main, qu'on peut se rendre compte avec précision de leur fonctionnement et de l'importance des charges qui pesaient sur la population, tant en espèces (capitation, dixième et vingtième), qu'en nature (logement des gens de guerre, milice<sup>1</sup>). On lira également avec intérêt les pages consacrées à l'étude des rapports de la communauté avec son seigneur, le duc de Rohan, aux travaux publics, à l'assistance et à l'enseignement. — En somme monographie très complète et qui est appelée à occuper une place honorable parmi les travaux déjà nombreux et souvent remarquables consacrés à la Bretagne de l'ancien régime. — René GIRARD.

1. On est un peu étonné de ne trouver qu'une rapide allusion à la corvée.

PIERRE KROPOTKINE, *La science moderne et l'anarchie* (*Bibliothèque sociologique*, 49). Paris, Stock, 1913, xi-391 p. in-18 — De très bonne foi, le prince anarchiste veut faire reposer sa doctrine anarchiste sur la méthode des sciences naturelles, ou, plus exactement, il croit que l'anarchie est tout uniment une méthode scientifique, et, sans voir comment sa conviction purement sentimentale détermine toutes ses recherches historiques ou ses constructions juridiques, il ne fait que rechercher dans le passé des justifications, plus ou moins arbitraires, de cette conviction. Du moins, quand il étudie le développement propre de la doctrine anarchiste, il le fait de façon assez objective, et quand il aborde le difficile problème de la formation historique de l'état, il fournit quelques indications vraiment suggestives : on retiendra particulièrement les pages consacrées à la vie urbaine médiévale, qui est, aux yeux de Kropotkine, l'âge d'or du communisme organisé. — G. B.

#### HISTOIRE RELIGIEUSE

HERBERT GILES, *Religions of Ancient China*, Londres. Constable, in-12 de 69 p. — Le maître sinologue de Cambridge n'a pas dédaigné de donner dans une collection de vulgarisation (*Religions Ancient and Modern*) cet opuscule sur les religions de la Chine ancienne ; il faut lui en savoir gré. Si sommaires que soient ces pages, elles échappent à la banalité par l'abondance relative de la documentation et par l'attitude adoptée, qui consiste à saisir sur le vif la posture religieuse des diverses époques. Rien de ces lieux communs sur Confucius et Lao tseu, où se complaisent, faute de connaissances précises, tant de prétendues esquisses de la religion chinoise. La moitié du livre est, fort à propos, consacrée à cet antique système de croyances si antérieur aux trois grandes dogmatiques officielles, et qui est demeuré leur fond commun malgré les exégèses nouvelles ou les apports étrangers. Nous nous étonnons seulement de ne trouver aucune allusion au Yi King, en lequel s'exprimèrent tant d'éléments des plus vieilles doctrines. Le Taoïsme est mentionné avec une rapidité qui ne se justifie que par notre ignorance touchant son histoire. L'auteur fait preuve d'indépendance en n'attribuant qu'une page au Bouddhisme, mais en signalant maintes doctrines philosophiques classées arbitrairement sous la rubrique de « matérialisme », et en montrant le contact avec l'esprit chinois des religions mazdéenne, islamique, nestorienne, juive et chrétienne. — P. MASSON-OURSSEL.

R. PISCHEL, *Leben und Lehre des Buddha*. Leipzig, Teubner, 2<sup>e</sup> éd., 1910, vi-126 p., in-12, [1<sup>re</sup> édit., 1905]. — H. Lüders a fait non seulement œuvre pie, mais œuvre utile, en préparant une réédition, fidèle à l'esprit de l'auteur si prématurément défunt, d'un opuscule qui compte parmi les ouvrages les plus solides composés par l'illustre indianiste. Quoique ce livre fasse partie d'une série de vulgarisation (*Aus Natur-und Geisteswelt*,

n° 109), il est plus chargé de substance que bien des volumes auxquels d'amples dimensions et un copieux étalage d'érudition donnent des apparences plus considérables. Pischel avait le juste sentiment de rencontrer des aperçus originaux en postulant que le Bouddhisme est essentiellement une religion, et seulement par accident une philosophie, d'ailleurs en grande partie, s'il s'agit du Bouddhisme primitif, empruntée au Sâmkhya. Grâce au zèle scrupuleux avec lequel il s'attache aux textes les plus anciens dans son exposé de la vie du Bouddha, l'auteur peut se tenir à égale distance du Çâkyamuni censé historique restitué par Oldenberg et du Mahâpuruṣa Cakravartin, héros solaire de nature mythique, présenté par l'interprétation de Sénart ou de Kern. Même objectivité dans l'appréciation de la doctrine ; le rapport entre les « quatre vérités saintes » et la chaîne causale duodénaire est établi avec autant de simplicité que de pénétration, et l'idée de nirvâṇa éclairée sous ses multiples aspects. L'attitude du Bouddha à l'égard de l'État et de l'Église, — quoique les mots « Staat und Kirche » détonent quelque peu en ces domaines, — les procédés d'enseignement (Lehrweise) du Bienheureux, la communauté et le culte, font l'objet de chapitres spéciaux, lucides pour les profanes, lumineux aux yeux mêmes des spécialistes les plus soucieux de critique. — P. MASSON-OURSSEL.

EDMUND HARDY, *Indische Religionsgeschichte*, 143 p. ; *Buddha*, 131 p. Leipzig, Sammlung Göschel, n°s 83 et 174, in-12, éditions revues et améliorées. — Sans viser à l'originalité, ces deux opuscules y parviennent, parce qu'ils appartiennent aux meilleurs exposés de vulgarisation, à ceux qui émanent de spécialistes. Nous ne connaissons pas de sommaire plus concentré, d'un prix aussi modique (90 Pf.), sous un format aussi exigü, que cette esquisse à grands traits de l'histoire religieuse indienne. Et le portrait de la personnalité du Bouddha est directement inspiré des documents pâlis, dont la connaissance approfondie est l'apanage propre de l'auteur. Tel travail plus volumineux a constitué sa documentation en pillant ces deux fascicules à tous égards recommandables. — P. MASSON-OURSSEL.

*Der Çaiva Siddhânta, eine Mystik Indiens, nach den Tamulischen Quellen bearbeitet und dargestellt von H. W. Schomerus*. Leipzig, Hinrichs, 1912, vii-444 p. gr, in-8. — M. Schomerus, qui, comme missionnaire évangélique-luthérien, a longtemps séjourné en pays tamoul, nous offre sous ce titre, une étude extrêmement consciencieuse sur le système çivaïte, l'une des bases de l'Hindouisme. Kern a dès longtemps signalé l'importance du Çivaïsme, dont il dit qu'il fut tout autant combattu que le Bouddhisme, par Çamkara, et qu'il se trouva en relation étroite avec le Mahâyâna. Or voici le premier ouvrage de longue haleine consacré en Europe à ce grand mouvement de pensée. Schomerus l'envisage d'après les sources tamoules : son tableau nous représente donc la forme achevée de la doctrine, non son évolution à travers l'histoire. Car c'est, semble-t-il, vers le ix<sup>e</sup> siècle que le Çivaïsme s'installa dans le Sud de l'Inde ; l'ouvrage capital mis ici à profit est le « Çivajñânabodha », que l'on peut dater du début du

xiii<sup>e</sup> siècle. L'intérêt de ce travail, l'intérêt plus général de la littérature des Âgamas, dont Schomerus nous parle en termes excellents (Einleitung), consiste en ce que nous y percevons l'écho d'une tradition fort ancienne, ni brahmanique, ni bouddhique, d'autant mieux conservée dans le Sud, que le pays était plus faiblement brahmanisé, et que le Bouddhisme y périssait. De fait, les doctrines ici exprimées reflètent certaines théories du Sâmkhya ou la dévotion des Bhâgavatas ; elles sont assez étrangères à l'orthodoxie védantique. Trois sortes de substances sont admises : Dieu, ou Çiva ; les âmes ; la matière, désignée sous l'appellation énergique de « Mala », ordure, souillure. Les âmes sont opprimées par ce principe funeste, qui s'exerce sous trois formes : comme atome (ânavamala) ; comme loi de la destinée morale, par laquelle nous sommes asservis aux actes accomplis (Karmamala) ; comme fantasmagorie décevante qui suscite à nos sens un monde illusoire (mâyâmala). La libération ne peut être espérée que d'une grâce divine susceptible de corriger la rigueur du destin et de la loi de l'acte en nous affranchissant de la transmigration. Outre le Dieu transcendant, Çiva, il existe en effet une forme de la Divinité plus proche de nous : le Dieu immanent ou la Çakti de Çiva. Son omniprésence bienfaisante compense chez les esprits l'absence de loi qui les vouerait à l'anarchie et compromettrait l'unité relative du monde. Le pluralisme du Sâmkhya et le mysticisme pieux de la Bhagavad-gîtâ semblent donc se côtoyer à travers ces textes que l'auteur nous rend abordables par d'abondantes traductions. Nous ne prétendons pas dénoncer là un syncrétisme, quoique les ouvrages sur lesquels on se fonde soient tardifs ; nous recherchons cependant à quel compromis entre le monisme pur et le pur pluralisme s'arrêtèrent les docteurs d'une secte qui batailla contre les antidualistes (advaita) çamkariens. Ces documents, après tant d'autres, nous confirment dans cette impression, que les éléments non brahmaniques de la spéculation indienne tendaient à l'incliner vers le pluralisme, et pourtant comportaient un mysticisme confiant et tendre envers l'Absolu mysticisme dont nous ne trouvons guère, en Occident, des expressions équivalentes que chez des instinctifs panthéistes. Pourquoi ne pas reconnaître cette attitude comme caractéristique de ce sectarisme, et pourquoi prétendre, comme le suggère l'auteur en guise de conclusion, que le Çivaïsme est une doctrine de transition, telle que fut le gnosticisme ? Le Çaiva Siddhânta n'apparaît comme une « forme de passage » qu'à un esprit qui souhaite de voir convertis à une autre religion les Tamouls d'aujourd'hui : « was man wünscht, das glaubt man gern ». Quant à nous, il nous apparaît plutôt comme la codification scolastique, l'aspect définitif d'idées dont peut-être quelque jour restituera-t-on quelques modalités antérieures. Mais le présent ouvrage est et restera solide et digne d'estime. — P. MASSON-OURSSEL.

M. THOMAS, *Christianisme et Bouddhisme*. Paris, Bloud, 8<sup>e</sup> éd., 1909, 143 p. in-8°. — Cet ouvrage échappe à la critique dans la mesure où il veut faire œuvre d'apologétique chrétienne ; nous n'avons rien à objecter contre cette attitude, qui s'écarte de celle de la science, mais qu'un auteur est



libre d'adopter. L'exposé du Bouddhisme est superficiel ; quoique M. T. ait le plus souvent puisé à des sources sérieuses (Barth, Oldenberg), et qu'ainsi le récit soit rarement faux ou franchement inexact, les appréciations a priori défavorables au Bouddhisme et l'absence d'effort pour y trouver un intérêt intrinsèque, gâtent ce qu'il y aurait d'acceptable dans ce tableau esquissé de seconde main. L'orthographe des termes sanscrits laisse beaucoup à désirer : l'auteur ignore que le Brahman, nom neutre du premier principe, s'écrit autrement que le nom masculin du dieu Brahmā ; Agri devrait être corrigé par Agni (22), arvdia par avidyā (40), etc. ; le mot nirvāna mis à part, jamais aucun accent ne se trouve sur les mots cités, sauf sur l'o où il n'en faut pas. Et pourquoi écrire Schoppenhauer ? — P. MASSON-OURSSEL.

A. DAVID, *Le Modernisme bouddhiste et le Bouddhisme du Bouddha*. Paris, Alcan, 1911, 280 pp., in-8, 5 fr. — « Le Bouddhisme que l'on trouvera exposé dans cet ouvrage n'est pas celui de telle ou telle secte particulière, c'est, autant que les recherches des exégètes nous permettent de nous en rapprocher, le Bouddhisme du Bouddha, celui que les réformistes ou les « modernistes » veulent s'attacher à faire prévaloir en Orient, et, chose plus neuve, à propager en Occident. Nous imiterons ces chrétiens qui, désirant faire connaître l'enseignement de leur Maître, ne s'adressent ni aux Pères de l'Église, ni aux manuels des différentes confessions, mais apportent l'Évangile. » p. 6.

L'auteur s'efforce de dégager de la tradition bouddhique les éléments essentiels et vivants, qu'il croit identiques à ceux que définissent aujourd'hui les propagandistes du bouddhisme rationnel. Le Modernisme bouddhiste ne ferait donc que retenir l'essence du bouddhisme primitif. Cette thèse est développée d'une façon intéressante, mais malheureusement sans qu'on se préoccupe assez d'exposer de façon méthodique et suffisamment instructive le modernisme bouddhiste selon ses divers propagandistes et sans qu'on essaie de justifier historiquement l'hypothèse de la conformité du modernisme avec l'antiquité. C'est un peu comme si, à propos du christianisme, on se donnait la tâche aisée de retrouver dans les Évangiles telle ou telle doctrine, considérée par quelques-uns comme l'« Essence du Christianisme ».

Dans son livre, qui traite successivement de la vie du Bouddha, des quatre vérités sublimes, de la méditation, du Karma, du Nirvāna, du Sangha, l'auteur insiste naturellement sur les éléments rationnels et assimilables à la conscience d'aujourd'hui ; par exemple, le chapitre consacré à la méditation et qui repose en partie sur les travaux et commentaires d'écrivains bouddhistes contemporains, s'attache à la distinguer des exercices extraordinaires avec lesquels on l'a souvent confondue, et à la présenter comme la culture méthodique et raisonnée de la force de concentration mentale ; il y a des pages fort intéressantes (137 et suiv.) sur la culture de la mémoire, l'examen de conscience, la façon de rendre sensibles et fortement présentes certaines idées, comme celles du corps ou de

la mort, l'entraînement de l'attention, l'effort pour rejeter les pensées néfastes, et créer les dispositions favorables. L'auteur vise à démontrer que les extases bouddhiques ne tendent pas à conduire progressivement le disciple à un état d'engourdissement et d'inconscience cataleptique : au contraire l'extase suprême est constituée par un état de parfaite clairvoyance d'esprit (152). De même sont mis en lumière la signification éthique du Nirvâna, la conception rationaliste libérale du Sangha, la possibilité d'appliquer l'esprit de la doctrine bouddhiste à des problèmes d'aujourd'hui, (rôle des femmes, questions sociales). — H. D.

EDWARD FRANK HUMPHREY, *Politics and religion in the days of Augustine*. New-York, éditeur ?, 1912, 220 pp. in-8. — Sous ce titre un peu vague, M. Humphrey étudie les conflits religieux dans l'empire romain de 395 à 430, en se limitant presque exclusivement à l'Occident et plus particulièrement encore à l'Afrique, sur laquelle nous sommes mieux renseignés. La lutte contre le paganisme, la grande crise donatiste sont donc les principales questions que rencontre sur sa route l'auteur de ce livre : il se borne à rechercher ce que furent, dans ces affaires et durant ces 35 ans, la politique impériale et celle des évêques.

Les lois que nous a conservées le *Code Théodosien*, la correspondance d'Augustin, les actes des conciles africains, suffisent à M. Humphrey pour tracer des événements un tableau un peu terne, mais exact et mesuré. Il insiste avec raison sur la chute de Stilicon en 408, si riche de conséquences pour la politique ecclésiastique : la circonstance fut en effet mise à profit par le parti orthodoxe qui, fort de l'appui des autorités impériales, accentua dès lors son attitude d'intolérance : qu'on se rappelle la fameuse lettre d'Augustin à Vincentius. M. Humphrey donne de copieux extraits des textes essentiels et ses traductions sont suffisamment exactes. Bref, on lira son livre avec profit si l'on y cherche, non des idées générales et des vues d'ensemble, mais seulement des précisions sur les mesures législatives prises à l'égard des hérétiques. Les travaux à consulter étaient nombreux et l'auteur n'en a pas omis d'essentiels : il est fâcheux que, dans l'index bibliographique et dans les notes, les mots français soient trop souvent défigurés. — R. M.

P. ALPHANDÉRY, *Notes sur le messianisme médiéval latin (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)* (*École pratique des hautes études ; sciences religieuses*). Paris, Imprimerie nationale, 1912 ; 29 p. in-8. — L'eschatologie médiévale dépend-elle d'une tradition unique ? C'est ce que l'on pouvait conclure des travaux de Sackur ; Selon lui, elle est issue des livres sibyllins judéo-grecs. Dans ces notes fort substantielles, M. Alphandéry réunit des documents qui présentent des traits étrangers à cette tradition. Ce qui les distingue, c'est l'image qu'il nous donne du personnage élu pour détruire les ennemis du Christ ; son élection est liée à certains rites, comme le baptême ou le passage d'un fleuve ; il est souvent annoncé par un prémessie ; sa vie se divise en deux parties, séparées par une retraite dans une caverne, qui précède un retour

triomphal ; il porte alors le vexillum, et il est à la tête de troupes qui sont analogues aux tribus qui suivent le Christ guerrier dans sa marche contre le peuple de l'Antéchrist. D'après l'auteur, il faut reconnaître en ce personnage guerrier une image humaine du Christ guerrier de l'Apocalypse de Jean. Là serait l'origine d'une tradition distincte de la première, à laquelle se seraient mélangés d'autres traits tirés des Apocalypses juives et de l'Évangile de Nicodème. Ce qui ferait le grand intérêt de cette solution, que M. Alphandéry donne seulement comme probable, c'est la transformation du Christ guerrier en un personnage humain. — Émile BRÉHIER.

C. EUBEL, *Hierarchia catholica medii aevi, sive summorum pontificum, S. R. E. cardinalium, ecclesiarum antistitum series* ; tome I<sup>er</sup> : *Ab anno 1198 usque ad annum 1431 perducta e documentis tabularii praesertim Vaticani collecta* ; 2<sup>e</sup> éd. Münster, Regensburg, 1913, VIII-559 pp., in-4°. — C'est à l'usage que les érudits apprécieront la valeur des nombreuses additions et corrections de détail introduites par le P. Eubel dans la nouvelle édition qu'il publie du tome I<sup>er</sup> de son célèbre répertoire. Il l'a révisé de très près et paraît avoir tiré convenablement parti des travaux d'ensemble de ces dernières années, comme ceux du P. Berlière pour la Belgique, du P. Savio pour l'Italie, ou la *Gallia christiana novissima* pour la France. Toutefois, nous ne voyons pas qu'il ait utilisé certains travaux plus spéciaux, tels que le *Catalogue des actes des évêques du Mans* de L. Celier, où il eut trouvé maintes rectifications à sa liste épiscopale du Mans. Les listes de cardinaux ont été perfectionnées dans leur disposition matérielle et plusieurs erreurs y ont été corrigées. En vue d'une prochaine édition, indiquons encore cependant que, page 4, n° 25, le nom du cardinal « Stephanus de Ceccano » devrait être suivi de la mention « camerarius S. R. E. » (voir Potthast, *Reg.*, n° 4792 ; *Liber censuum*, p. 459 et 469). Toutes les améliorations apportées par le P. Eubel à son œuvre sont les bienvenues et vaudront à leur auteur une fois de plus la reconnaissance des historiens. — L. HALPHEN.

WALTER SOHM. *Die Schule Johann Sturms und die Kirche Strassburgs in ihrem gegenseitigen Verhältnis 1530-1581*. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1912, XIV-318 pp. in-8°. — A Strasbourg, comme dans toutes les villes où s'est posée la question de la réforme religieuse, cette réforme a surtout consisté dans une série de mesures prises par les magistrats municipaux et par les autorités religieuses pour adopter telle ou telle confession de foi proposée par les réformateurs contemporains, pour admettre un prédicateur inspiré des idées nouvelles, pour modifier les règlements et toutes les institutions conformes à la discipline catholique : collèges, chapitres, monastères et fabriques. Tout cela exigeait une transformation qui s'est accomplie progressivement et souvent sans méthode, les réformateurs hésitant entre les églises nouvelles qui cherchaient encore à constituer leur dogme et leur culte. M. W. Sohm nous montre comment les choses se sont passées à Strasbourg et, plus spécialement, la transformation de l'enseignement : l'administration municipale, après avoir réformé l'église,

mit la main sur les écoles pour les soustraire à l'influence des théologiens catholiques ; elle laissait la voie ouverte aux courants d'idées humanistes, et Jean Stourm, dont l'idéal littéraire et religieux est convenablement analysé d'après ses écrits, réalisait ses conceptions en 1538, dans sa célèbre école qui devint le premier établissement pédagogique de Strasbourg. Administrateurs, théologiens et professeurs vécurent en paix jusque vers 1560, mais la vie religieuse si active autour d'eux finit par provoquer des conflits ; Marlach, luthérien de tendances, lutta contre Bucer, Jacques et Jean Stourm qui défendaient les théories calvinistes sur la prédestination.

L'opposition se précisa contre eux à propos de la surveillance de l'enseignement par les autorités religieuses et se termina par la défaite de Stourm qui fut privé de ses fonctions de doyen. Tout cela est exposé clairement avec une connaissance suffisante des nombreux textes où s'exprime la pensée des réformateurs, et, dans ce travail, l'auteur montre qu'il attribue une importance légitime à la fois aux théories religieuses et à l'établissement pratique de la réforme. — R. D.

MARCEL HÉBERT, *Jeanne d'Arc a-t-elle abjuré ?* Paris, Émile Nourry, 1914, 154 pp. in-12. — L'auteur de ce petit livre est le philosophe qui, après avoir quitté l'Église, a publié des ouvrages importants sur *L'évolution de la foi catholique* (1905) et *Le divin* (1907). Il étudie la vie de Jeanne d'Arc en alliant la sympathie respectueuse pour l'héroïne à l'indépendance d'un esprit scientifique. Ses fines remarques sur la psychologie des mystiques méritent de prendre place à côté de celles des Delacroix et des Georges Dumas. Son livre fortifie notre admiration pour Jeanne d'Arc, tout en montrant comment les apologistes actuels développent certains traits légendaires à peine indiqués par les contemporains. — G. W.

LOUISE F. BROWN, *The political activities of the Baptists and Fifth Monarchy men in England during the Interregnum*. Washington, Londres (H. Frowde) et Oxford (Oxford University Press), 1912, 258 p., in-8. — L'auteur de cet excellent petit ouvrage a étudié une des formes qu'a prises l'opposition au régime établi par Cromwell durant le Protectorat : l'opposition religieuse ; les historiens n'ont pas toujours assez nettement distingué cette opposition par scrupule de conscience de l'opposition purement politique des Niveleurs et des Républicains.

Les *Fifth Monarchy men* étaient persuadés que la cinquième monarchie prédite dans le livre de Daniel était sur le point de commencer, bien qu'ils ne fussent pas d'accord sur la date exacte. Il n'y aurait plus d'autre roi que le Christ. Toute Église d'État disparaîtrait. Les dîmes seraient supprimées. Dans l'esprit du parti le plus extrême, tout au moins, la loi anglaise elle-même devait être remplacée par la Bible.

Ces illuminés crurent venu le moment du règne des saints lorsque Cromwell réunit, en juillet 1653, l'assemblée connue sous le nom de « petit Parlement » ou « de Parlement Barbone ». La séparation de ce Parlement causa parmi eux un vif mécontentement, et tandis que la plupart des sectes

acceptaient l'autorité de Cromwell, qui leur assurait la liberté de conscience, ils ne cessèrent de protester contre l'« apostasie » générale et de comploter la chute de la « Bête » qui avait pris la place réservée au Christ.

Tous ces complots, dont la plupart restèrent à l'état de manifestations assez platoniques, sont très clairement élucidés dans le travail de Miss Brown, qui montre aussi l'extrême patience de Cromwell chaque fois qu'il avait affaire aux « tendres consciences ». Miss Brown a bien mis en lumière également les rapports qui existaient entre la secte de la cinquième monarchie et la secte baptiste. Ces rapports expliquent l'attention avec laquelle la police du Protecteur suivait tous ces mouvements, en apparence peu dangereux, mais qui pouvaient le devenir si les idées de la cinquième monarchie se répandaient parmi les baptistes de l'armée et de la marine. Le dernier chapitre est un intéressant exposé de la politique suivie par les hommes de la cinquième monarchie et une partie des baptistes après la mort de Cromwell, politique dont le but était de hâter l'avènement du règne du Christ et qui contribua à la restauration des Stuarts.

La bibliographie est très complète et sera fort utile à tous ceux qui s'occupent de cette période. — D. PASQUET.

LÉON CAHEN, *Les querelles religieuses et parlementaires sous Louis XV (L'Histoire par les contemporains)*. Paris, Hachette, 1913, in-16, 112 pages. — Excellent recueil « classique », grâce auquel les élèves et les maîtres pourront aisément reconstituer dans ses détails les plus vivants un épisode essentiel du règne de Louis XV. Beaucoup de méthode et de clarté, un choix très judicieux des textes les plus caractéristiques. Ils sont répartis entre huit chapitres : les affaires parlementaires sous la Régence ; — les affaires religieuses sous la Régence ; — la question religieuse de 1720 à 1740 ; — l'affaire des billets de confession ; — la condamnation des Jésuites ; — la révolte des Parlements ; — les affaires de Bretagne : d'Aiguillon et la Chalotais ; — la fin des Parlements. — Une introduction, brève et solide, précise l'organisation des Parlements et la situation du clergé au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Chaque chapitre se termine par une petite bibliographie « pratique ». Quelques gravures de l'époque : elles sont peu nombreuses (six seulement), mais fort significatives. Les notes ont été réduites au minimum. — Louis VILLAT.

RASTOUL, *Histoire de la démocratie catholique en France*. Paris, Bloud, 1913, 311 pp. in-12. — L'auteur a dédié son livre à la mémoire de Buchez ; il veut, en effet, comme celui-ci, unir la démocratie avec le catholicisme. Son but est de rappeler le nom des hommes qui, depuis 1789, ont participé à des tentatives de ce genre : ce sont d'abord les curés novateurs des États-Généraux et les évêques démocrates du clergé constitutionnel, puis les libéraux catholiques de la Restauration, Lamennais et les rédacteurs de *l'Avenir*, Buchez avec son école. Survient la révolution de 1848 : c'est l'adhésion à la République, la campagne de *l'Ère nouvelle* et d'Arnaud de l'Ariège. Sous

l'Empire, les Gratry, les Perreyve continuent la tradition. Des catholiques, Wallon, Étienne Lamy, contribuent à fonder la troisième République ; enfin Léon XIII, par la politique du ralliement et l'encyclique *Rerum novarum*, donne satisfaction aux besoins de la France moderne. L'auteur défend courageusement ses idées : il ne craint pas de reconnaître les mérites du clergé assermenté, ou de reprocher aux démocrates chrétiens de 1898 leur adhésion à l'antisémitisme. Seulement il n'indique point les causes profondes qui ont fait échouer tous les essais de conciliation vantés par lui ; suffit-il de souhaiter, comme lui, la venue d'un nouveau Léon XIII ? — G. W.

HENRI JOLY, *La Compagnie de Saint Sulpice*. Paris, Bloud, 1914, 64 pp., in-12. — Courte étude historique et apologétique, où ressortent les noms d'Olier, de Tronson et d'Émery.

ANDRÉ HALLAYS, *Le couvent des Carmes*. Paris, Bloud, 1913, 61 pp., in-12. — Dans cette monographie d'un édifice de Paris, l'histoire des faits est moins intéressante que la description de l'église des Carmes. — G. W.

REVUE LACORDAIRE, t. I. Paris, Lethielleux, 1913, 416 pp., in-8. — Les dominicains de la province de France préparent une édition critique et complète des œuvres de Lacordaire, qui doit comprendre une quinzaine de volumes. La Revue Lacordaire est destinée à servir d'organe et d'annexe à leur grande publication. Le premier volume contient des articles de fonds, sérieux et documentés, particulièrement sur la vocation dominicaine de Lacordaire, et beaucoup de lettres inédites, écrites ou reçues par lui ; plusieurs de ces lettres, surtout la correspondance avec Guéranger, offrent un vif intérêt. Ce premier volume permet d'augurer favorablement de la nouvelle Revue, et fait souhaiter que les dominicains mènent à bien la grande édition qui sera si utile pour l'histoire religieuse de la France contemporaine. — G. W.

BONTOUX, *Louis Veuillot et les mauvais maîtres de son temps*. Paris, Perrin, 1913, 375 pp. in-12. — Voici un des volumes qu'a fait paraître le centenaire de la naissance de Veuillot. C'est un recueil d'extraits des critiques dirigées par lui contre des poètes comme Béranger, Lamartine et Victor Hugo, contre des romanciers comme Eugène Sue et George Sand, des historiens comme Renan et Michelet, des orateurs comme Guizot et Thiers, contre d'autres encore. M. le chanoine Bontoux a fait ce choix dans une intention édifiante ; le lecteur désintéressé verra dans ce livre un recueil commode de morceaux choisis de Veuillot sur les grands écrivains français du dix-neuvième siècle, et pourra s'en servir pour apprécier le style et la polémique du célèbre journaliste. — G. W.

ALBERT BAYET, *La casuistique chrétienne contemporaine*. Paris, Félix Alcan, 1913, 172 pp. in-12. — La casuistique, dit M. Bayet, qui paraissait

frappée à mort par les *Provinciales*, a repris une force nouvelle. Le clergé français la condamnait au xvii<sup>e</sup> siècle ; au xix<sup>e</sup> siècle le théologien qui l'avait renouvelée, Alphonse de Liguori, a été canonisé par Rome, et le triomphe de l'ultramontanisme a obligé les catholiques français d'accepter la doctrine revenue d'Italie. L'auteur l'a étudiée avec soin dans les livres du jésuite Gury et dans les manuels qu'emploient les séminaires ; il montre comment des casuistes parfaitement honnêtes arrivent à multiplier les conseils d'immoralité. Paul Bert l'avait déjà exposé dans son livre sur la morale des Jésuites ; M. Bayet refait la démonstration de Paul Bert avec plus de science et de rigueur. — G. W.

### HISTOIRE LITTÉRAIRE

D<sup>r</sup> ADOLF ERMAN, *Die Hieroglyphen*. Berlin und Leipzig, Sammlung Göschel, 1912, 91 p. in-12. — Il faut féliciter l'éminent directeur du musée égyptien de Berlin, d'avoir consenti à donner dans cette petite bibliothèque populaire ce court, mais très substantiel opuscule qui renseigne avec une précision succincte sur l'histoire du déchiffrement des hiéroglyphes, leur nature, les modalités d'écriture, la formation et l'évolution des caractères, la grammaire égyptienne, et qui présente par surcroît des exemples de traduction. Ces 90 pages permettent une initiation à l'égyptologie plus sûre et plus étendue que la lecture de maints gros ouvrages. — P. Masson-Ourcel.

D<sup>r</sup> M. WINTERNITZ, *Geschichte der Indischen Litteratur*. Leipzig, Amelang, t. I, 2<sup>e</sup> éd., 1909 (1<sup>re</sup> éd. 1907), XIII-505 pages, grand 8° ; t. II, 1<sup>re</sup> partie, *Die Buddhistische Litteratur*, *ibid*, 1913, VI-288 pages, grand 8°. — Esquisser une histoire de littérature indienne est une entreprise épineuse et ardue : il faut explorer un champ d'études qui s'étend à trois millénaires, dans lequel la chronologie, malgré des progrès certains, est encore des plus indécises, et où les données les plus modernes sont quelquefois révélatrices d'éléments très antiques. Les rivalités religieuses, la dévastation islamique ont creusé d'énormes lacunes que combleront difficilement les découvertes archéologiques ou épigraphiques et les efforts ingénieux de la critique. Des figures de tout premier plan, telles que celle d'Açvaghosa, nous apparaissent presque chaque année sous un aspect nouveau, à mesure que des matériaux récemment exhumés diminuent quelque peu notre ignorance. La tradition a veillé jalousement sur certaines œuvres, dédaigné telles autres ; et celles même dont la culture indienne a fait son aliment constant n'ont guère été abordées d'une manière objective par la critique indigène. Enfin l'histoire de la littérature est particulièrement complexe quand il s'agit de l'Inde ; car l'enquête doit embrasser non seulement les œuvres proprement littéraires, épopée, roman, fable, poésie,

théâtre ; mais surtout la masse des textes religieux ou philosophiques, bases de cette civilisation.

M. W. s'est tiré avec honneur de ces difficultés, et d'autres encore. Quoique l'œuvre attende, pour que le tome II soit parachevé, la publication d'un second demi-volume, c'est dès à présent le travail le plus recommandable en ce genre. La première partie contient une introduction, deux cents pages sur la littérature védique, autant sur les épopées et les purâṇas. La première fraction de la deuxième partie, qui vient de paraître en 1913, est consacrée au Bouddhisme et se divise tout naturellement en étude de la littérature pâlie, canonique ou non canonique, et de la littérature sanscrite ou mêlée de sanscrit. La nature des sujets imprimait à la tâche de l'auteur un caractère différent dans ces deux ouvrages. Dans la première partie la nécessité d'initier le lecteur à des œuvres énormes, telles que les Vedas ou le Mahābhārata, forcèrent M. W. à de longues analyses, à d'abondantes citations : il était « porté par son sujet », quoique maintes pages montrassent qu'il le dominait toujours. Quand il s'est agi du Bouddhisme, l'œuvre est devenue plus difficile, non seulement parce qu'antérieurement les exposés d'ensemble furent rares, mais parce qu'ici l'effort critique s'applique aux textes depuis bien moins de temps. Cette section de l'ouvrage présente donc une valeur particulière, quoique, ici ou là, les qualités soient les mêmes : une extrême lucidité, avec un scrupuleux souci d'être approximativement complet ; aussi ce livre a-t-il le droit de se proclamer fait pour le grand public et pour les orientalistes à la fois. L'auteur reconnaît implicitement ce caractère différent des deux parties de son travail, en dédiant la première section à Léopold von Schroeder, qui tenta naguère un tableau d'ensemble analogue ; et en ne dédiant à personne la seconde partie, quoiqu'il se plaise à reconnaître ce que doit son œuvre, par exemple, à l'effort synthétique comme aux publications si méritoires de M. de la Vallée-Poussin, et aux si pénétrants « Bulletins » de M. Barth.

Toute qualité a sa contre-partie, qui peut n'être pas un défaut, mais qui présente une moindre valeur. Le très louable souci d'objectivité dont M. W. a fait preuve le conduit souvent à des appréciations moyennes, intermédiaires entre des thèses opposées, mais par là même moins caractérisées, par conséquent à quelque mollesse de jugement. Par exemple à propos de la signification du R̥gveda, au lieu d'opposer avec vigueur l'exégèse naturaliste d'un Max Müller et l'interprétation ritualiste inaugurée par Bergaigne, on assure, sans préciser dans le détail, qu'il faut distinguer diverses catégories d'hymnes, d'époques différentes (65) : certaines d'entre elles renferment des formules cultuelles d'origine sacerdotale ; mais la vieille théorie selon laquelle le R̥g serait une création de la poésie populaire garderait un bien fondé relatif (70). — C'est encore à ce très louable souci d'objectivité qu'il faut sans doute imputer la répugnance de l'auteur non seulement à énoncer des hypothèses, mais à exposer les hypothèses d'autrui. Soit le problème si énigmatique de la relation entre la culture brahmanique et la culture védique, séparées par de profondes différences dans les croyances et jusque dans le langage ; on ne nous dissimule pas



la lacune (66), mais on ne dit rien des conjectures émises à ce propos et l'on ne tente aucun effort personnel pour approfondir la question. Il faut sans doute se défier des ouvrages explicatifs ; cependant la tâche de l'historien ne doit viser à décrire les faits que pour en rechercher l'enchaînement : les œuvres vraiment utiles et durables sont celles qui, par certaines vues quelquefois systématiques ou hasardeuses, mais fécondes, ouvrent des directions nouvelles ; sinon l'œuvre peut être d'excellente vulgarisation, mais elle manque d'originalité. M. W., dans son consciencieux premier volume, pourrait souvent être jugé ainsi. Hâtons-nous d'ajouter qu'en ce qui concerne le second volume, le simple exposé analytique et narratif est, à propos des œuvres bouddhiques si dispersées, encore si mal défrichées, ce que nous pouvions souhaiter de mieux, et que le travail exécuté constitue un répertoire précieux, non seulement parce qu'il est presque unique en son genre, mais parce qu'il exprime assez adéquatement l'état actuel de nos connaissances en ces matières. — P. MASSON-OURSEL.

MYRRHA LOT-BORODINE, *Le Roman Idyllique au Moyen Age*. Paris, Picard, 1913, 271 p. in-8. — C'est au public lettré, amoureux de notre vieille littérature médiévale que s'adresse ce petit livre, joliment écrit et délicatement pensé. En mettant en relief, hors de la masse des romans dits « d'aventures », cinq œuvres consacrées à la merveilleuse histoire de deux enfants qui s'éveillent à l'amour en même temps qu'à la vie, Madame Lot-Borodine a voulu souligner les caractères de la littérature idyllique du moyen âge et étudier l'art de ces romanciers français du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle. Grâce à une alliance heureuse de claires analyses, de citations bien choisies et de fines observations de détail, Madame Lot-Borodine s'est parfaitement acquittée de la tâche qu'elle a assumée et la lecture de son livre invitera de nombreux lecteurs à connaître mieux encore, pour les goûter davantage, les cinq romans idylliques que cet ouvrage étudie. Sans doute, parmi les œuvres auxquelles Madame Lot-Borodine s'attache, toutes n'ont point une égale valeur. Si *Aucassin et Nicolette*, devenus presque classiques, si *Floire et Blancheflor* comptent parmi les plus exquises créations de la poésie médiévale, si *Galeran de Bretagne* renferme maintes scènes jolies et bien venues, *Guillaume de Palerme* et surtout *l'Escoufle* valent plus par une pittoresque description des mœurs féodales ou bourgeoises que par une très profonde analyse sentimentale. Mais chacun de ces cinq romans est empreint d'un charme particulier qui s'exhale de la peinture simple et naïve de deux enfants qui s'aiment et qui s'avouent ingénument leur amour dans un décor d'éternel printemps. Avec une heureuse sobriété de touches, les romanciers idylliques excellent à peindre la fraîcheur des sentiments amoureux au milieu d'un cadre de verdure et de floraison printanières ; les premiers souffles du printemps y caressent des cœurs qui s'ouvrent à l'amour et dans ces œuvres, comme dit finement Madame Lot-Borodine, « le printemps qui fleurit éternellement... est le printemps du cœur et la

délicatesse des émotions premières s'harmonise avec l'aube de la vie sentimentale » (p. 6).

Cette formule d'un art averti et maître de tous ses moyens ne devait point demeurer longtemps en vigueur ; au récit de l'amour ingénu et idyllique, les poètes du moyen âge substituèrent des narrations sentimentales conçues suivant les règles de l'amour courtois qui alambique les passions et impose aux amants un protocole minutieux et formaliste ; l'amoureux, tremblant, hésitant, observant les commandements de Chrétien de Troyes :

« Qui amer viaut, doter l'estuet  
ou se ce non amer ne puet »

vint remplacer Aucassin, sûr de sa passion et de son cœur. Aussi bien, puisque ces romans idylliques forment un groupe spécial dans la vaste littérature romanesque du moyen âge, puisque Madame Lot-Borodine n'a point de peine à démontrer qu'ils sont profondément originaux et qu'ils incarnent une des plus jolies formes de l'âme littéraire médiévale, on se prend à regretter que ce livre ne soit pas d'un plus gros format et qu'il ne renferme point une traduction ou une adaptation de quelque-une de ces œuvres. Si Aucassin et Nicolette, traduits à diverses reprises en français, en anglais et en allemand, sont connus aujourd'hui de tous les lettrés, l'*Escoufle*, *Galeran de Bretagne* et surtout *Floire et Blancheflor* mériteraient une égale renommée et il nous paraît certain que des adaptations de ces romans recevraient le plus favorable accueil d'un public très étendu. — Georges HUISMAN.

MATHILDE LAIGLE, *Le livre des Trois Vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire (Bibliothèque du XV<sup>e</sup> siècle)*. Paris, Champion, 1912, XII-375 p. in-8, avec 2 planches. — Vers 1405, Christine de Pisan composa le *Livre des Trois Vertus* (Raison, Justice, Droiture) qui exposait à toutes les femmes du xv<sup>e</sup> siècle les règles complètes de l'éducation et du savoir-vivre. L'ouvrage de Madame M. Laigle n'est qu'une très copieuse introduction à l'édition critique de ce *Livre*, qui va paraître incessamment : l'auteur s'y propose de nous montrer la valeur de l'œuvre de Christine de Pisan en la replaçant dans son milieu historique et littéraire. Pour nous faire admirer « les idées jeunes et fraîches..., les pensées justes, gracieuses et élevées » de Christine de Pisan, Madame Laigle ne ménage ni les arguments les plus convaincants ni les éloges les plus chaleureux. Avouons-nous que nous ne partageons point son enthousiasme ? Tout en reconnaissant que le *Livre des Trois Vertus* exhale une saine et agréable odeur d'honnêteté, nous n'y relevons rien de profondément original, parmi les sages préceptes moraux qui garnissent ses rubriques. Quoi qu'il en soit, Madame Laigle a fait preuve de goût en extrayant habilement du texte de Christine de Pisan une série de faits précis, clairement commentés à l'aide de nombreux exemples empruntés aux documents historiques et littéraires du règne de Charles VI. Ses développements abondants sur l'*Éducation et l'Instruction de*

la jeunesse (pp. 155-194), sur la *Femme émancipée* (pp. 197-227), sur la *Situation de la femme vis-à-vis de son mari* (pp. 231-259) et sur la *Gestion des Finances et des revenus du ménage* (p. 263-303) intéresseront tous les historiens de la société française du moyen âge. Sur la condition des femmes nobles, bourgeoises ou roturières, en même temps que sur la vie privée au xv<sup>e</sup> siècle, on trouvera dans ces pages maints détails précis et exacts qui révèlent chez Madame Laigle une connaissance approfondie des choses du moyen âge. — G. H.

W. HEUBI, *François I<sup>er</sup> et le mouvement intellectuel en France, 1515-1547*. Lausanne, 1913, vi-158 pp., in-8°. — Pour nous donner une idée de l'influence exercée par François I<sup>er</sup> sur le mouvement intellectuel de son époque, M. Heubi énumère brièvement dans un ordre presque chronologique tous les événements qui ont accompagné la réforme religieuse et la renaissance littéraire en France. Il conclut en nous montrant François I<sup>er</sup> protecteur éclairé de l'élite intellectuelle et favorable à une réforme religieuse modérée faite par l'Église elle-même, mais hostile à la création d'églises dissidentes. Les intentions de l'auteur sont louables, et ses conclusions peuvent être partiellement acceptées, mais l'ouvrage n'en révèle pas moins une grande inexpérience. La méthode qui consiste à mentionner successivement des faits d'ordre très différent, à sauter des procès d'hérétiques aux privilèges d'imprimerie et aux luttes avec la Sorbonne est sans valeur, si même elle peut mériter le nom de méthode. L'auteur fait usage de toutes les flagorneries contenues dans les épîtres dédicatoires adressées au roi pour solliciter des privilèges d'imprimerie, alors que la critique la plus simple devrait le mettre en défiance : ces préfaces ne signifient rien de plus que le préambule des lettres patentes qui affirment l'utilité de la science et de la littérature. Tout cela, ce sont des lieux communs qui traînent depuis longtemps chez les imprimeurs et dans les chancelleries. Ajoutons à cela que M. Heubi, qui ignore certains travaux récents, adopte sans discussion le panégyrique un peu démodé de P. Paris, et ne nous étonnons pas s'il nous présente un portrait tout à fait élogieux, mais complètement faux, de François I<sup>er</sup>. Nous relevons même, çà et là, nombre d'affirmations surprenantes. François I<sup>er</sup> « ne connaissant ni la rancune ni la cruauté » fut « généreux jusqu'à la naïveté envers le connétable de Bourbon ». Nous apprenons que, s'il a toujours été considéré comme un monarque absolu, c'est à tort, car « il ne put se passer ni du concours du Parlement, ni de l'approbation de la Sorbonne ». Il y a mieux : M. Heubi écrit : « contre le roi, le Parlement fut le principal défenseur des théories absolutistes ». Et la preuve, c'est l'opposition faite par les Parlementaires au Concordat, « parce qu'ils y voyaient un danger pour la monarchie ». De telles affirmations ne se discutent pas : il suffit de renvoyer leurs auteurs aux manuels d'histoire les plus élémentaires. — R. D.

DANIEL DELAFARGE, *La Vie et l'Œuvre de Palissot (1730-1814)*. Paris, Hachette, 1912, XXI-555 p., in-8. — *L'Affaire de l'abbé Morellet en 1760*.

Paris, Hachette, 1912, VIII-81 p., in-8. — Nettement limitée, organisée autour d'un personnage littéraire de médiocre talent, dont la production fut peu abondante, se mouvant dans un milieu déjà bien connu, qu'elle éclaire pourtant de quelques lumières nouvelles, cette étude offrait sinon le plus attrayant, du moins le plus heureusement choisi, le moins périlleux des sujets de thèse. On ne s'étonnera donc pas d'apprendre que le livre est réussi, instructif et de lecture aisée. Si l'auteur ne donne pas beaucoup à l'agrément, du moins la probité de son style égale-t-elle la conscience de ses recherches.

Je trouverais peut-être dans ce livre quelque lenteur. Il était inutile, je crois, d'analyser si longuement les moindres œuvres de Palissot, d'exposer toutes les critiques qu'en firent ses contemporains, toutes celles qu'ils auraient pu faire : les défauts de l'auteur n'étant point variés, ces critiques, à se répéter, risquent de contracter la monotonie ennuyeuse des œuvres mêmes. On ne pouvait espérer que M. Delafarge suscitât notre intérêt pour une œuvre où les fragments les plus éclatants sont pitoyablement mornes ; avec plus de prestesse il aurait peut-être atténué notre ennui : après tout, nous aurions alors eu une idée moins juste de son héros. Mais ceci dit, il reste à reconnaître que tous les faits de la querelle entre Palissot et les Encyclopédistes, plus généralement entre les philosophes et les antiphilosophes, et aussi les rapports des uns et des autres avec le gouvernement, trouvent dans cette étude de très curieux et significatifs éclaircissements. Des personnages considérables dans notre histoire intellectuelle, tiennent ici une place importante et certains traits de leur physionomie morale ressortent mieux par la suite : Voltaire accuse son caractère finaud de diplomate prudent et habile, d'Alembert se révèle intraitable et intolérant ; Rousseau par contre est plus indulgent, plus indifférent qu'on ne serait tenté de le croire. Au milieu de ces grands hommes, Palissot passe, content de lui et médiocre, lettré, sans doute, « gendelettre » surtout, et somme toute faible littérateur. Courtisan du pouvoir sous Louis XV et sous Louis XVI, aux pieds des tribuns révolutionnaires, Thermidorien convaincu, et des premiers à féliciter le Premier Consul puis l'Empereur, il montre par son histoire que la souplesse d'échine, le désir d'arriver et la confiance en soi ne suffisent pas toujours à vous mettre hors de pair.

M. Delafarge a consacré sa thèse complémentaire à l'étude d'un petit évènement lié à la carrière de Palissot. Après la représentation de ses *Philosophes*, parmi les brochures publiées, un pamphlet parut dans le clan des Philosophes, la *Vision de Charles Palissot*, dont l'auteur était l'abbé Morellet, presque un débutant dans la littérature. Maladroite par quelques détails, la brochure attira les foudres gouvernementales. Il y eut poursuite, courte détention de Morellet à la Bastille, prompt élargissement. Ce sont les épisodes divers de cette affaire minuscule mais amusante que M. Delafarge nous conte fort complètement. — Georges ASCOLI.

GILBERT CHINARD, *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris, Hachette, 1913, VIII-448 p. in-16,

3 fr. 50. — Ce volume forme la suite de *L'Exotisme américain dans la Littérature française au XVI<sup>e</sup> siècle*. Il se distingue d'abord de la plupart des ouvrages d'histoire littéraire parce qu'il est amusant, je dis amusant et non pas seulement intéressant : on le lit d'un bout à l'autre avec le plus grand plaisir, tant ces histoires de sauvages et de sauvagesses y apportent de couleur et de charme même dans leur monotonie. De plus, ce livre, accompagné du précédent, et en attendant celui que l'auteur prépare sur l'exotisme de Chateaubriand, jette un jour aussi nouveau que précieux sur les rapports de la littérature et des mœurs, et, plus généralement, sur les transformations des idées. L'Amérique et, en général, les pays lointains récemment découverts ou explorés fournissent un des aliments qui, pendant une certaine période, ont nourri la pensée européenne et ont contribué à la modifier. L'homme moderne s'ébauche peu à peu sous des influences comme celle-là ; et non pas seulement le savant, le philosophe et le littérateur, mais l'homme tout court : car les récits de voyages sont entre les mains de tous les adolescents, les imaginaires dérivant des véritables qu'ils prolongent et amplifient. Il faudrait maintenant que quelqu'un de ceux à qui est familière la littérature du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle étudiat l'influence, sur les idées courantes et sur l'enseignement, des découvertes scientifiques et particulièrement astronomiques. Avec l'ouvrage de M. Mornet sur les *Sciences de la Nature* et les récents travaux de M. Lanson sur les origines de l'esprit philosophique, on commencerait à voir un peu plus clair dans cette période de l'histoire des idées, si négligée jusqu'ici. M. Chinard a lu attentivement une centaine de récits de voyage en Amérique publiés pendant ces deux siècles, sans compter les *Relations* des missionnaires et les *Lettres édifiantes et curieuses* : plus toutes les Utopies ou Voyages imaginaires, les romans et les pièces à prétentions exotiques. Les relations et les histoires de voyages, par les idées qu'elles expriment ou qu'elles suggèrent, préparent les paradoxes de Rousseau dans ses deux premiers *Discours* ; lesquels ainsi restent des paradoxes, mais ne sont nullement des nouveautés. L'accent, le ton, la passion, voilà le nouveau. Depuis, le spectacle de l'innocence et du bonheur de certains sauvages a servi à fonder les théories des philosophes de l'anarchie. Je me souviens avoir entendu Élie Reclus protester de ce point de vue contre le dogme de la méchanceté foncière de l'homme. L'auteur, qui veut pouvoir être lu de tous, se montre extrêmement réservé sur les chapitres de la pudeur et de la religion ; il montre néanmoins quelles graves conséquences autorisaient les constatations faites par des missionnaires même : religion comme pudeur pouvaient bien être une affaire de climat. Les mêmes textes préparent aussi, par les quelques descriptions qu'ils contiennent, l'exotisme de Bernardin et de Chateaubriand : mais fort peu. Le talent, ou l'audace, ou simplement l'idée de décrire, a manqué à ces aventuriers, colons ou missionnaires. M. Chinard cite quelques passages choisis comme les mieux venus : s'ils décrivent passablement, ils n'évoquent guère. Le moindre collégien communiquerait aujourd'hui une impression bien plus vive. C'est que le romantisme a passé par là : nul détail ne fait mieux voir son

influence. L'auteur indique lui-même, en tête de son ouvrage, et ce qu'il a fait et ce qu'il n'a pas entrepris de faire : il faut lire ces pages très justes, et lui savoir beaucoup de gré d'avoir si heureusement réalisé son dessein. — P. VAN TIEGHEM.

PIERRE LADOUÉ, *Un précurseur du Romantisme : Millevoye (1782-1816). Essai d'histoire littéraire*. Paris, Perrin, 1912, xvi-413 p. in-8 ; 5 fr. — C'est une monographie très consciencieuse, très complète, fondée sur des investigations très variées et un dépouillement minutieux des sources, et qui épuise probablement le sujet. Je ne vois pas très bien en effet ce que l'on pourrait ajouter d'important à cette étude détaillée d'un poète qui est mort à trente-trois ans, dont la carrière littéraire embrasse au maximum quinze années, qui n'a été que poète, et poète, à tout prendre, bien médiocre ; dont l'œuvre ne peut être étudiée que du point de vue de l'art, en comprenant dans ce mot les questions de langue, de style, de versification, le cadre et les motifs, car elle ne repose sur aucune idée et aucun sentiment. Il est même rare dans l'histoire des littératures de voir un poète un peu célèbre dont l'œuvre soit aussi effroyablement vide que celle-ci. En cela elle est parfaitement représentative de son époque, et c'est là le grand intérêt de Millevoye : incapable de s'affranchir, il a docilement obéi aux plus légères impulsions, classique ici, là troubadour, toujours empressé à donner au public et à la critique ce qu'on goûtait dans le moment, ce qui paraissait avoir la vogue ; jamais personnel, jamais lui-même, sauf dans quelques morceaux élégiaques, et encore ils portent la livrée du jour. « Précurseur du Romantisme », Millevoye selon moi l'est fort peu : il est un excellent représentant du genre troubadour, que M. Ladoué aurait peut-être pu étudier à ce propos ; il écoute un instant une inspiration vaguement scandinave qui vient d'Ossian et de l'*Edda*, et qui n'a rien donné au vrai Romantisme. Les précurseurs du Romantisme, à ce moment-là, écrivaient en prose, sauf de rares exceptions. Millevoye est une victime de la poésie, de la poésie légère, de l'*Almanach des Muses* et du *Chansonnier des Grâces* : c'est un attardé et un hésitant bien plus qu'un précurseur. Il y a, p. 246, sur Ossian et Parny quelques jugements discutables sur lesquels je reviendrai ailleurs. — P. VAN TIEGHEM.

CHRISTIAN MARÉCHAL, *La Jeunesse de La Mennais, Contribution à l'étude des origines du romantisme religieux en France au XIX<sup>e</sup> siècle, d'après des documents nouveaux et inédits*. Paris, Perrin, 1913, xiii-719 p. in-8. — On sait comme l'auteur connaît intimement La Mennais, et qu'il a déjà consacré plusieurs volumes considérables à sa famille, à ses ouvrages et à son influence sur ses contemporains. Cette fois, il suit dans le détail la biographie de La Mennais jusqu'à la publication du premier volume de l'*Essai sur l'Indifférence* qui lui conféra brusquement la célébrité (1782-1817). Il insiste surtout sur les crises morales par lesquelles il passa de l'indifférence à la foi, sur les étapes successives de sa conversion, sur toute cette période exceptionnellement longue qui le conduisit de la première

vocation au sacerdoce. Il montre dans le premier volume de l'*Essai* quelques indices qui permettent de deviner dans quel sens particulier inclinera bientôt la doctrine mennaisienne. D'après lui, l'influence de Rousseau, le conseiller le plus écouté de ses premières années, et contre qui se déploie l'éloquente argumentation de l'*Essai*, reste néanmoins agissante : elle reprendra bientôt le fougueux polémiste, et l'entraînera hors du droit chemin de l'Église. Ce gros livre paraît en annoncer plusieurs autres destinés à suivre la pensée de La Mennais à travers des périodes successives. L'auteur a pu éclairer sa marche de façon très neuve et très heureuse, en consultant des textes inédits de La Mennais et en dépouillant les cours professés par ses maîtres à Saint-Sulpice. L'histoire générale de la littérature profitera, pour quelques précisions, des connexions qu'il établit avec Chateaubriand et Bonald. Cet ouvrage est soutenu d'une solide érudition, et animé d'une chaude éloquence qui attache et retient. — P. VAN TIEGHEM.

MAX. FUCHS, *Théodore de Banville, 1823-1891*. Paris, Cornély, 1912, x-528 p., in-8°. — Si l'on doit se montrer exigeant pour l'auteur qui prétend apporter un travail nouveau sur un sujet déjà souvent étudié, on ne doit pas oublier combien est plus difficile et délicate une étude d'ensemble sur un écrivain à propos de qui presque rien n'a encore été publié, un écrivain récemment disparu. Il faut donc louer M. Fuchs de ne pas avoir reculé devant une œuvre audacieuse, et même si l'on n'est pas complètement satisfait, lui savoir gré de tout ce qu'il apporte. Aussi n'insisterai-je point sur les critiques. Je n'incriminerai pas longuement un plan dont l'auteur a pressenti lui-même les faiblesses et le danger. S'il a cru s'y devoir tenir pourtant, j'avoue que ses raisons sont fragiles. Je ne soulignerai pas les divisions arbitraires, les rapprochements inattendus que ce plan provoque, les répétitions surtout, d'autant plus regrettables que présenter plusieurs fois la même idée n'équivaut point du tout à lui donner la valeur qu'elle aurait prise, si on l'avait exprimée en un seul endroit, mais d'un trait net, en bonne place. Je ne ferai que signaler les lacunes : si M. Fuchs avait mieux su se dégager des *publications* de son auteur, il aurait pu mieux faire connaître l'homme et sa vie ; on aimerait un chapitre sur les « amitiés littéraires », qui nous aurait fait comprendre quelle a été la place et le rôle de Banville dans la société littéraire ; on s'étonne de l'insuffisance des renseignements sur les maîtres et les disciples du poète ; on aurait pu mieux voir ce qu'il devait à Gautier, à Musset ou à Sainte-Beuve. Et outre Bouchor, on aurait pu, parmi ses héritiers, compter Richepin, Rostand, Rivoire, d'autres encore. Enfin, j'aurais aussi des réserves à faire sur les chapitres proprement techniques, sur la lenteur et les obscurités de certains développements relatifs au rythme, la faiblesse notoire des pages relatives à la langue (ce sont peut-être celles où se révèle le mieux l'ignorance où est l'auteur de la production littéraire au début du xix<sup>e</sup> siècle), les lacunes et les maladresses dans l'étude des sources. Mais avec tout cela, j'aurai grand plaisir à rendre hommage à tous les mérites de M. Fuchs. J'ai déjà signalé son heureuse audace ; je le féliciterai aussi de

l'ardeur avec laquelle il a composé son livre ; tout acquis à l'art du poète, tout acquis aux idées de l'homme, il a su prêter aux pages un peu lentes parfois qu'il leur consacre, de la vie et de la flamme. Il a aussi établi d'une façon très juste, contre les décisions communément acceptées, quoique prononcées un peu vite par des esprits simplificateurs ou paresseux, quelle était la poétique de Banville ; il a ingénieusement tiré du *Petit Traité de Poésie*, comme des *Feuilletons* ou des *Souvenirs* de l'auteur, les théories qu'il a véritablement professées sur le rythme et surtout la rime ; et M. Fuchs a démontré amplement qu'on est injuste pour Banville quand on ne veut voir en lui qu'un *funambule*, ami avant tout de l'acrobatie prosodique et de la rime millionnaire. Banville sait plier aux exigences de ses sujets la forme de ses poèmes, atténuer, estomper, aussi bien que plaquer de l'or ; il n'est point un poète sans idées ; et ses idées, même dans les *Odes Funambulesques* il a su les exprimer. S'il a ri, à l'heure où d'autres trouvaient qu'il y avait mieux à faire qu'à rire, n'oublions point que le rire peut être combatif, et le sien l'a été ; et il n'a pas été le seul amuseur de la génération qui autour de lui acclamait Labiche et About, cet About que Banville détestait parce qu'il détenait le succès, parce qu'il était un de ces Normaliens qui, avec Sarcey, cherchaient chicane au poète, cet About avec lequel il avait pourtant une grande parenté de goûts et d'esprit. — Georges ASCOLI.

MAX. FUCHS, *Lexique du « Journal des Goncourt ». Contribution à l'Histoire de la Langue Française pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Cornély, 1912, xxxii-152 p., in-8°. — Il semble qu'on devrait, avant d'entreprendre les travaux de ce genre, avoir une connaissance particulière de la langue des principaux écrivains et du public de l'époque. Sinon, si l'on en est réduit à reconnaître archaïsmes ou néologismes, à coups de dictionnaires toujours incomplets, le travail de dépouillement qu'on exécute, utile certes, reste dépourvu d'intérêt immédiat. M. Fuchs l'a senti, et modeste, il affirme que son étude ne pourra servir que lorsqu'on aura établi pour tous les auteurs contemporains des Goncourt, des glossaires analogues au sien. J'aime cette humilité, ce désintéressement dans le travail ; je ne puis m'empêcher cependant de regretter que ce lexique n'ait point été composé par quelqu'un qui connût parfaitement et dans sa totalité le monde et l'œuvre des romantiques et des parnassiens. Les quelques pages d'introduction, où l'on nous résume hâtivement les conclusions de l'étude, y eussent gagné en intérêt et en justesse. Pourtant, il est indiscutable que ce livre sera de quelque profit à M. Brunot quand il entreprendra l'histoire de la langue française au XIX<sup>e</sup> siècle, et qu'il voudra nous expliquer son avilissement. — G. A.

M. WILMOTTE, *La culture française en Belgique*. Paris, Champion, 1912, xii-370 pp. in-12. — Le célèbre professeur de Liège défend depuis longtemps la culture française contre les flamingants. Il est persuadé que la Belgique perdrait beaucoup en s'isolant de la France, en renonçant à l'idiome si



bien manié par tous les grands écrivains de sa nation. Dès le moyen âge la francisation a commencé dans le pays de Froissart et de Commynes ; elle continue dans les siècles suivants. Le xix<sup>e</sup> siècle voit naître les conflits linguistiques, la lutte acharnée des Flamands et des Allemands contre l'influence française ; mais elle voit se former aussi une littérature belge dont tous les maîtres, Wallons ou Flamands, se servent de notre langue. La brillante démonstration historique de M. Wilmotte, accompagnée de jugements littéraires délicats et pénétrants, convaincra tous les esprits non prévenus. — G. W.

---